Unis
Réseau panafricain de lutte contre la corruption

Note d'analyse

NOVEMBRE 2026

UNE PUBLICATION D'UNIS

> *Le progrès social toujours absent, à deux ans de la fin du second et dernier mandat de Félix Tshisekedi.*

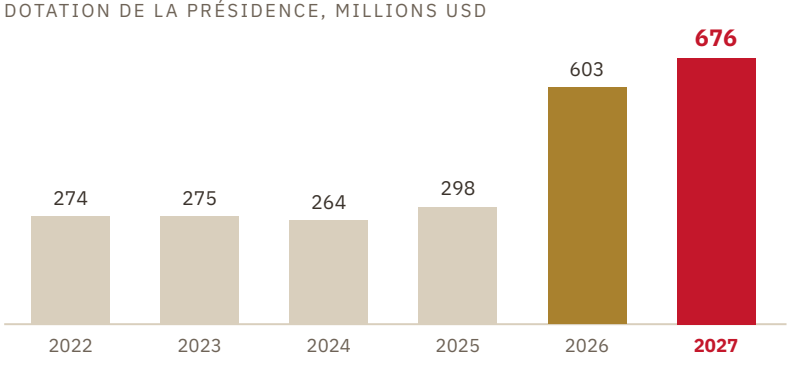
FINANCES PUBLIQUES · PROJET DE LOI DE FINANCES 2027 · INSTITUTIONS

Les politiciens d'abord

Train de vie des institutions en RDC : le projet de loi de finances 2027 à l'épreuve des promesses de réduction.

×2,6

La dotation de la Présidence en dollars entre 2024 et le projet de loi de finances 2027 : 1 554,3 milliards de FC.



SOMMAIRE

Ce que contient cette note

— **Résumé exécutif** 3
Les constats clés et l'appel au Parlement

00 **Contexte** 4
Le rapport UNIS de 2025 et une promesse vieille de quinze ans

01 **Ce que prévoit le projet de loi de finances 2027** 6
Dotations, structure des dépenses, coût des postes

02 **Une hausse continue depuis 2022** 9
La Présidence, les deux chambres et ce que révèle le projet de loi de finances 2025

03 **Promesses de réduction et réalité** 13
Vingt et un mois d'annonces face à l'exécution

04 **Opacité et risques de corruption** 16
Les enveloppes discrétionnaires du titre 6

05 **Le suivi des recommandations UNIS de 2025** 17
Ce qui a été fait, annoncé ou ignoré

06 **Recommandations** 18
Amendements chiffrés et mesures par acteur

A **Annexes et sources** 20
Tableau détaillé des 15 institutions, références

Méthode en bref

Trois sources sont croisées : le projet de loi de finances 2027 (annexes XVI et XVII), le rapport d'UNIS de février 2025 et les données publiques d'exécution (états de suivi budgétaire, plans d'engagement, Cour des comptes, ODEP, CREFDL).

« Fonctionnement » désigne ici les titres 4 à 6 : biens et matériels, prestations, transferts et interventions. Dollars : taux budgétaire de chaque exercice.

Les montants du projet de loi de finances sont ceux du texte déposé : 56 929,9 milliards de FC, et non les 57 500 milliards annoncés par le Gouvernement.

Périmètre

Les 15 sections que la loi de finances classe comme « institutions ». Les **six institutions politiques** sont : Présidence, Primature, Vice-Primature, Assemblée nationale, Sénat et Secrétariat général du Gouvernement (SGG).

Sigles des graphiques : PLF, projet de loi de finances ; LF, loi de finances ; LFR, loi de finances rectificative ; PEB, plan d'engagement budgétaire ; PDL-145T, programme de développement local des 145 territoires.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le projet de loi de finances 2027 ne réduit pas le train de vie des institutions : il le consolide

La Présidence de la République y est dotée de **1 554,3 milliards de FC** (675,8 millions USD), soit **2,6 fois** son budget initial de 2024 en dollars. Le texte a été déposé dix-neuf mois après l'annonce présidentielle du 29 janvier 2025.

10,5 %
du budget général pour les 15 institutions : 5 364,4 Md FC

3 773 Md
de FC pour les six institutions politiques, presque autant que la Santé (3 945 Md)

×11
coût moyen d'un poste à la Présidence, comparé à un poste d'enseignant

0
disposition sur le train de vie dans le texte du projet de loi de finances 2027

Six constats

- **Un poids considérable.** Les six institutions politiques absorbent 3 773,0 milliards de FC, soit 7,4 % du budget général et 4,6 fois l'enveloppe du programme de développement local des 145 territoires (PDL-145T).
- **Une structure de consommation.** À la Présidence, à l'Assemblée nationale et au Sénat, 60 à 65 % des crédits vont au fonctionnement et aux transferts, et 2 à 5 % seulement à l'investissement.
- **Une ségrégation salariale.** Un poste à la Présidence coûte en moyenne 2 884 USD par mois, contre 260 USD dans l'Éducation et 223 USD à la Défense.
- **Un basculement vers la consommation.** Entre le projet de loi de finances 2025 et le projet de loi de finances 2027, la part de l'investissement dans le budget général tombe de 49,9 % à 26,8 % ; les dépenses de prestations sont multipliées par 4,2. La Présidence progresse de 76,7 % quand la Santé recule de 35,2 %.
- **Des plafonds ignorés.** Au 31 décembre 2025, les biens et matériels ont été payés à 196 % des crédits votés et les transferts à 140 % ; au 30 juin 2026, la Présidence avait déjà exécuté 99 % de son budget annuel.
- **Des promesses sans traduction budgétaire.** Baisse des rémunérations politiques, suppression des structures inutiles, publication des salaires : aucune de ces mesures ne figure dans le projet de loi de finances 2027.

CE QUE DEMANDE UNIS

Amender le projet de loi de finances 2027 pendant son examen : geler la Présidence au niveau des crédits 2026 et réduire de 30 % les transferts des deux chambres. Ces deux mesures libèrent **416,7 milliards de FC (181 millions USD)**, soit la moitié de l'enveloppe annuelle du PDL-145T, à réaffecter aux territoires, à la santé primaire et aux soldes des militaires et policiers.

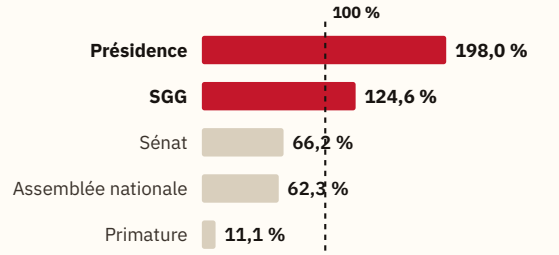
CONTEXTE

00 Le point de départ : le rapport UNIS de février 2025

Le 24 février 2025, UNIS, Réseau panafricain de lutte contre la corruption, avec la coalition « Le Congo n'est pas à vendre », publiait *Train de vie des institutions en RDC : le pillage systématique des revenus nationaux par les élites politiques*. Ses constats servent de référence à la présente note.

GRAPHIQUE 1 **Premier semestre 2024 : la Présidence à 198 %**

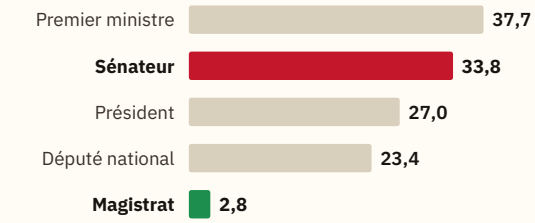
Crédits consommés, en % des prévisions semestrielles



Source : rapport UNIS 2025, d'après le projet de loi de finances rectificative 2024.

GRAPHIQUE 2 **Un magistrat gagne douze fois moins qu'un sénateur**

Traitement de base mensuel, loi de finances 2024, millions de FC



Source : rapport UNIS 2025, d'après la loi de finances initiale 2024. Hors primes et avantages.

Ce que le rapport établissait

- **La Présidence avait consommé 99 % de son budget annuel en six mois.** Entre janvier et juin 2024, elle a coûté 261,5 millions USD au Trésor. Au total, cinq institutions politiques ont absorbé 451,3 millions USD sur la période.
- **Le fonctionnement passait avant l'investissement.** Au premier semestre 2024, le fonctionnement des institutions était exécuté à 121,7 %, l'investissement sur ressources propres à 29,6 % et les transferts aux provinces à 9,5 %.
- **Les fonds spéciaux d'intervention formaient une « caisse noire ».** À l'Assemblée nationale, ils pesaient 540,3 milliards de FC en 2024, soit 69 % de son budget et l'équivalent de 71,5 % des crédits du PDL-145T.
- **La comparaison internationale était accablante.** En 2022, la Présidence congolaise a dépensé 522,8 millions USD, et son cabinet comptait 1 096 membres. L'Élysée a coûté 113,4 millions d'euros, avec 46 membres de cabinet.

> *Le débat sur la réduction du train de vie est « à la fois un discours démagogique » et « une véritable quête de justice sociale ».*
>
> Rapport UNIS, février 2025

CONTEXTE · UNE PROMESSE ANCIENNE

Une revendication de quinze ans, rendue urgente par la guerre

Le 29 janvier 2025, au lendemain de l'entrée de l'AFC/M23 dans Goma, le Président annonce des coupes dans les missions, le fonctionnement et les rémunérations des institutions pour financer l'effort de guerre. La demande, elle, est bien plus ancienne.

DATE	CE QUI A ÉTÉ DIT	CE QUI EN EST RESTÉ
2012	Le Premier ministre Matata Ponyo ramène les émoluments des députés de 6 000 à 4 250 USD.	Fronde des députés ; en 2016, le fonctionnement des institutions est exécuté à **168,7 %**.
2020-2021	Consultations nationales : réduire le train de vie et geler les salaires politiques. L'UDPS propose une baisse de 50 %.	**73 %** des Congolais jugent la réduction urgente (sondage GEC-Berci, octobre 2021).
2022	Le Président s'engage à publier les rémunérations de tous les agents publics, de l'huissier au Chef de l'État.	Publication **jamais faite** ; un député toucherait 21 000 USD par mois selon des élus.
2024	Programme du gouvernement Suminwa : « réduire le train de vie des institutions » ; instruction d'une politique salariale équitable.	Gouvernement de **54 membres** ; travaux sur la politique salariale non lancés en 2024.

Les causes identifiées par UNIS

1. **Les postes comme butin.** Plus de 900 partis, des gouvernements de plus de 50 membres, des services créés pour « caser » des partisans.
2. **L'opacité.** Rubriques non détaillées, émoluments inconnus, fonds spéciaux sans objet précis.
3. **L'absence de politique salariale.** Chacun se sert selon sa capacité de négociation.
4. **Le budget de moyens.** Prévu par la loi de 2011 sur les finances publiques, le basculement vers le budget-programme est repoussé à 2029.
5. **Les retraites dorées.** La loi de 2018 étend aux anciens chefs de corps constitués des avantages à vie.

CE QUE CETTE NOTE VÉRIFIE

Vingt et un mois après l'annonce, trois questions : le projet de loi de finances 2027 traduit-il la réduction promise ? L'exécution respecte-t-elle les plafonds votés ? Les recommandations d'UNIS ont-elles été suivies ?

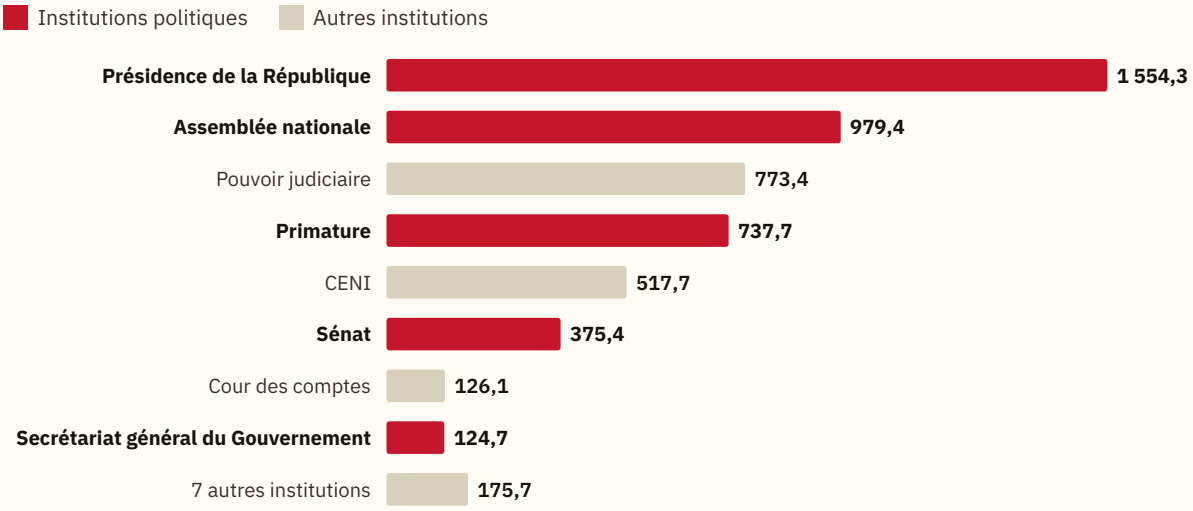
CHAPITRE 1

01 Ce que prévoit le projet de loi de finances 2027 pour les institutions

Les 15 institutions reçoivent 5 364,4 milliards de FC, soit 10,5 % d'un budget général de 51 242,0 milliards. Quatre d'entre elles totalisent les trois quarts de l'enveloppe.

GRAPHIQUE 3 La Présidence, première institution dotée du budget 2027

Crédits du projet de loi de finances 2027 par institution, en milliards de FC



Source : Projet de loi de finances 2027, annexe XVII. « 7 autres » : CES 65,0 ; CSAC 45,2 ; Chancellerie 32,3 ; CNDH 26,4 ; CNSA 4,9 ; Vice-Primature 1,6 ; Opposition politique 0,3.

La Présidence, l'Assemblée nationale, le Pouvoir judiciaire et la Primature cumulent **4 044,8 milliards de FC**. À elle seule, la Présidence reçoit plus que le Pouvoir judiciaire et le Sénat réunis (1 148,8 milliards).

La croissance des dotations ne s'accompagne d'aucune réduction d'effectifs : entre la loi de finances rectificative 2026 et le projet de loi de finances 2027, **aucun poste n'est supprimé** dans les institutions.

La Présidence conserve 1 971 « personnels politiques », le SGG 2 933 et l'Assemblée nationale 3 266. Sur les 38 200 nouveaux postes du projet de loi de finances, 38 000 vont à la Défense et à la Police et 200 aux Réformes institutionnelles.

Une anomalie mérite une explication : le CNSA (Conseil national de suivi de l'Accord) reçoit **3,2 milliards de FC** de dépenses de personnel alors que son plafond d'emplois autorisés est de **zéro**.

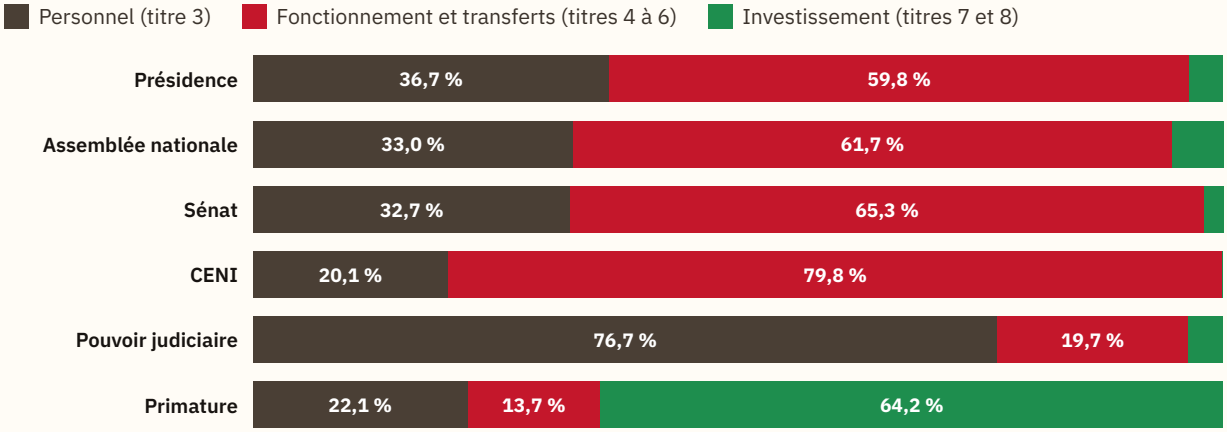
CHAPITRE 1 · STRUCTURE DES DÉPENSES

Le fonctionnement écrase l'investissement

Dans les institutions politiques, l'essentiel des crédits finance le fonctionnement et les transferts. L'investissement y reste marginal, sauf à la Primature.

GRAPHIQUE 4 **Six dotations sur dix vont au fonctionnement à la Présidence, à l'Assemblée et au Sénat**

Répartition des crédits 2027 par nature de dépense, en %



Source : Projet de loi de finances 2027, annexe XVII ; calculs UNIS.

Ce que cache le titre 6

Les transferts et interventions pèsent 613,1 milliards à la Présidence, 597,1 milliards à l'Assemblée nationale et 234,6 milliards au Sénat. Le projet de loi de finances ne les détaille pas. C'est dans ces enveloppes que le rapport UNIS de 2025 situait les fonds spéciaux d'intervention : 69 % du budget 2024 de l'Assemblée.

Une exception à surveiller

La Primature consacre 64,2 % de ses crédits à l'investissement, soit **473,8 milliards de FC** d'équipements et de constructions. L'annexe ne précise aucun projet. Cette concentration, hors des ministères techniques, accroît le risque de marchés de gré à gré.

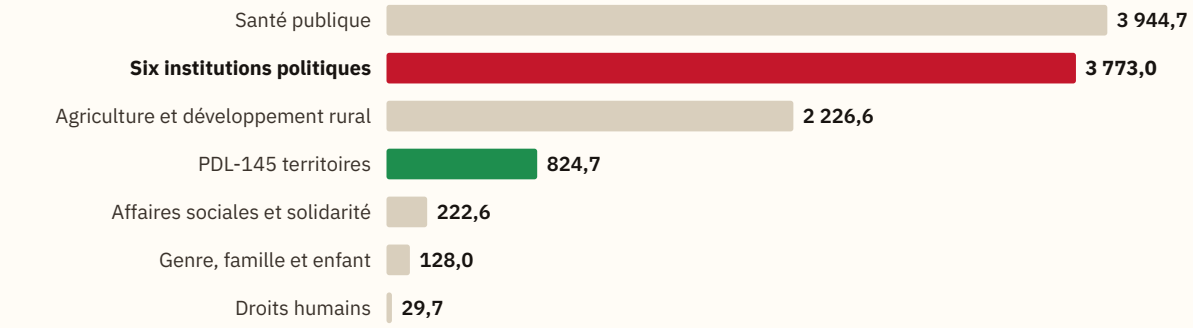
La CENI, elle, consacre 79,8 % de son budget aux transferts : 403,4 milliards de FC, sans ventilation publique.

CHAPITRE 1 · PRIORITÉS BUDGÉTAIRES

Six institutions pèsent autant que la Santé publique

GRAPHIQUE 5 **Les institutions politiques reçoivent 4,6 fois l'enveloppe du PDL-145T**

Crédits du projet de loi de finances 2027, en milliards de FC

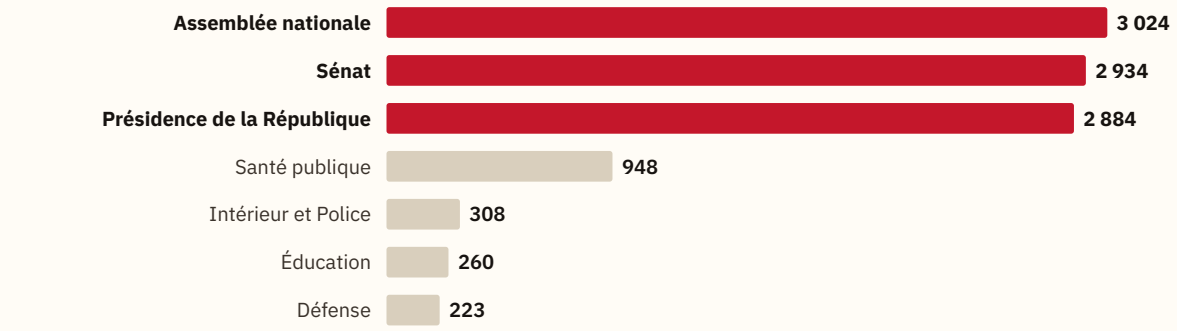


Source : Projet de loi de finances 2027, annexe XVII (sections 10, 11, 12, 16, 17, 21, 37, 44, 45, 54, 64, 65) et article 113.

Les six institutions politiques reçoivent près de **dix fois** les crédits réunis des Affaires sociales, du Genre et des Droits humains (380,3 milliards de FC). Ce choix contredit l'article 58 de la Constitution, qui impose à l'État de redistribuer équitablement les richesses nationales.

GRAPHIQUE 6 **Un poste à la Présidence coûte onze postes d'enseignant**

Coût moyen d'un poste autorisé, en USD par mois : masse salariale de la section divisée par son plafond d'emplois



Source : Projet de loi de finances 2027, annexes XVI et XVII ; 12 mois, 2 300 FC/USD. Moyennes indicatives : elles masquent des écarts internes à chaque section.

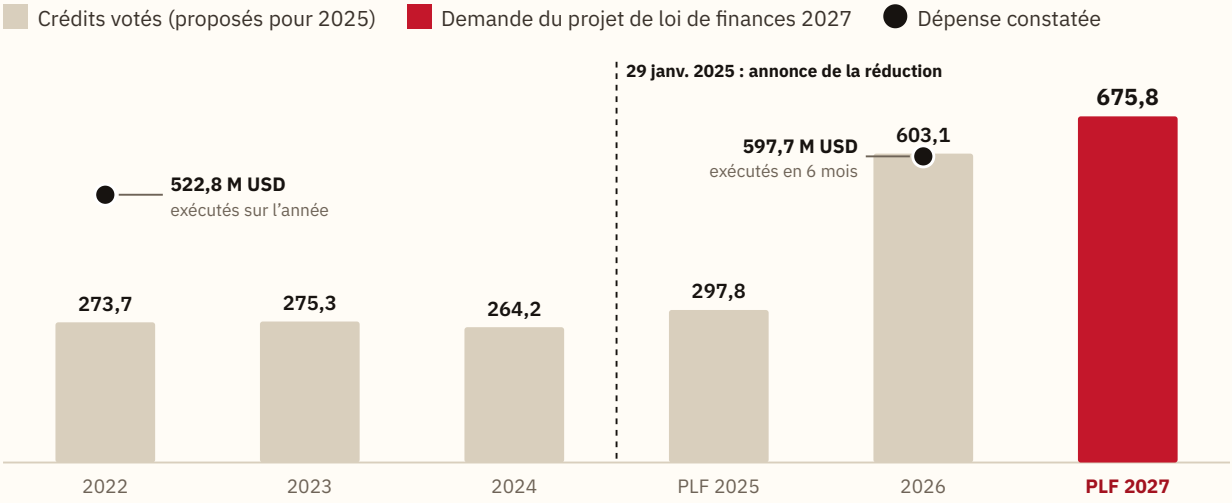
CHAPITRE 2

02 Une hausse continue depuis 2022

En francs congolais, la dotation de la Présidence passe de **879,8 milliards** dans le projet de loi de finances 2025 à **1 554,3 milliards** dans le projet de loi de finances 2027 : +76,7 % en deux ans, six fois la hausse du budget général. En dollars, elle passe de 264,2 millions en 2024 à 675,8 millions.

GRAPHIQUE 7 **Le dépassement d'hier est devenu la dotation d'aujourd'hui**

Présidence de la République : crédits votés ou demandés et dépenses constatées, en millions USD



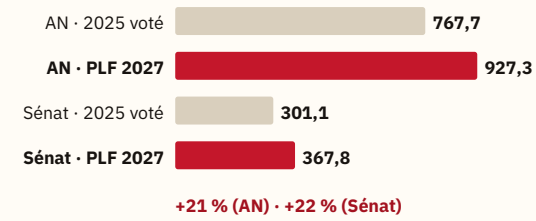
Sources : rapport UNIS 2025 (2022-2024, d'après les lois de finances et la Cour des comptes) ; loi de finances rectificative 2026 et exécution au 30 juin 2026 (projet de loi de finances 2027, document n°5) ; projet de loi de finances 2027. 2025 : projet de loi de finances 2025, annexe explicative des dépenses (document n°5), à 2 954,4 FC/USD.

La hausse s'est faite en deux temps. De 2022 à 2024, les crédits votés restent stables autour de 265 à 275 millions USD, mais l'exécution les dépasse largement : **522,8 millions USD dépensés en 2022**, soit 191 % des crédits.

Le projet de loi de finances 2025 proposait encore 879,8 milliards de FC (297,8 millions USD). Le saut intervient en 2026 : **1 387,1 milliards dans la loi de finances rectificative, soit +58 % en un an**, l'année même où le Président annonçait la réduction du train de vie. Le projet de loi de finances 2027 ajoute encore 167,2 milliards (+12,1 %).

GRAPHIQUE 8 **Les deux chambres suivent**

Personnel et fonctionnement (titres 3 à 6), Md FC



Sources : rapport d'exécution à fin juin 2025 ; projet de loi de finances 2027.

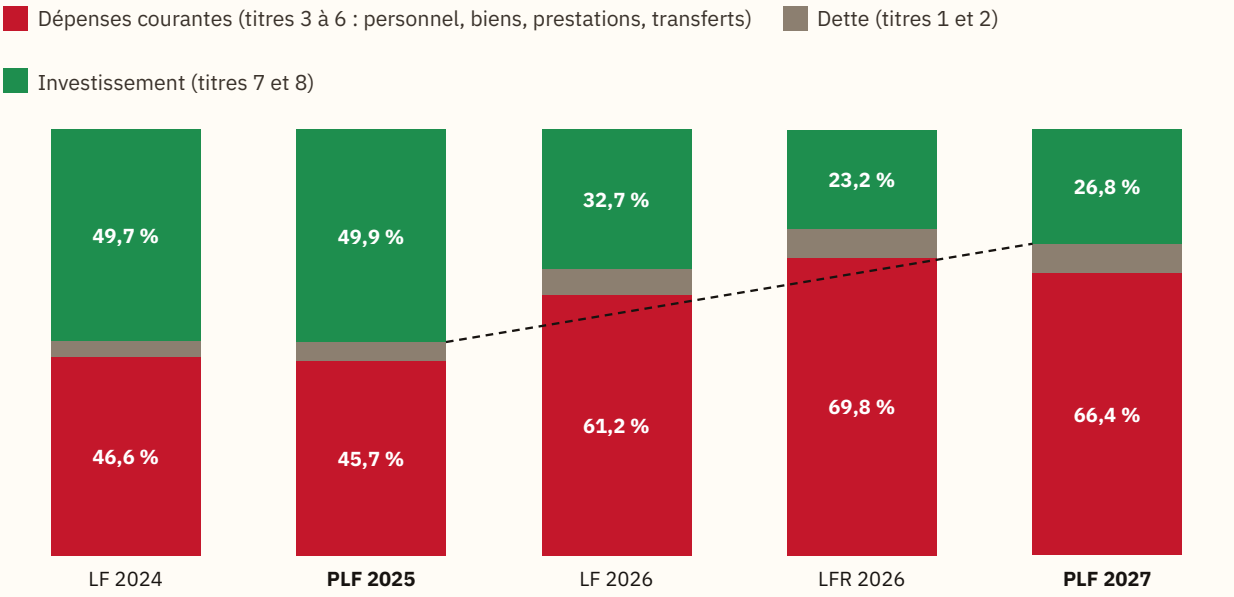
CHAPITRE 2 · CE QUE RÉVÈLE LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

En deux ans, l'investissement a cédé la place à la consommation

Le projet de loi de finances 2025 consacrait **49,9 %** du budget général à l'investissement. Le projet de loi de finances 2027 n'y consacre plus que **26,8 %**, tandis que les dépenses courantes passent de 45,7 % à 66,4 %.

GRAPHIQUE 9 **La part de l'investissement a presque été divisée par deux depuis 2025**

Répartition du budget général par grande nature de dépense, en % du total



Sources : Projet de loi de finances 2025 (annexe I : loi de finances 2024 et projet de loi de finances 2025) ; projet de loi de finances 2027 (annexe I : loi de finances 2026, loi de finances rectificative 2026 et projet de loi de finances 2027) ; calculs UNIS.

×4,2

dépenses de prestations : 1 564,5 Md FC (projet de loi de finances 2025) contre 6 634,7 Md (projet de loi de finances 2027)

+59 %

dépenses de personnel : de 10 152,7 à 16 167,5 Md FC

−55 %

équipements : de 14 428,1 à 6 492,6 Md FC

+12,9 %

seulement pour le budget général sur la même période

Le basculement se produit avec la loi de finances 2026, puis s'accentue dans sa version rectificative : l'investissement tombe à **23,2 %** du budget général, son point le plus bas. Le projet de loi de finances 2027 ne corrige que marginalement cette trajectoire.

Les institutions ne sont pas seules en cause : la guerre à l'Est pèse sur les dépenses de sécurité. Mais la hausse des prestations et des transferts, qui abritent les lignes discrétionnaires, se fait au détriment direct des routes, des écoles et des centres de santé.

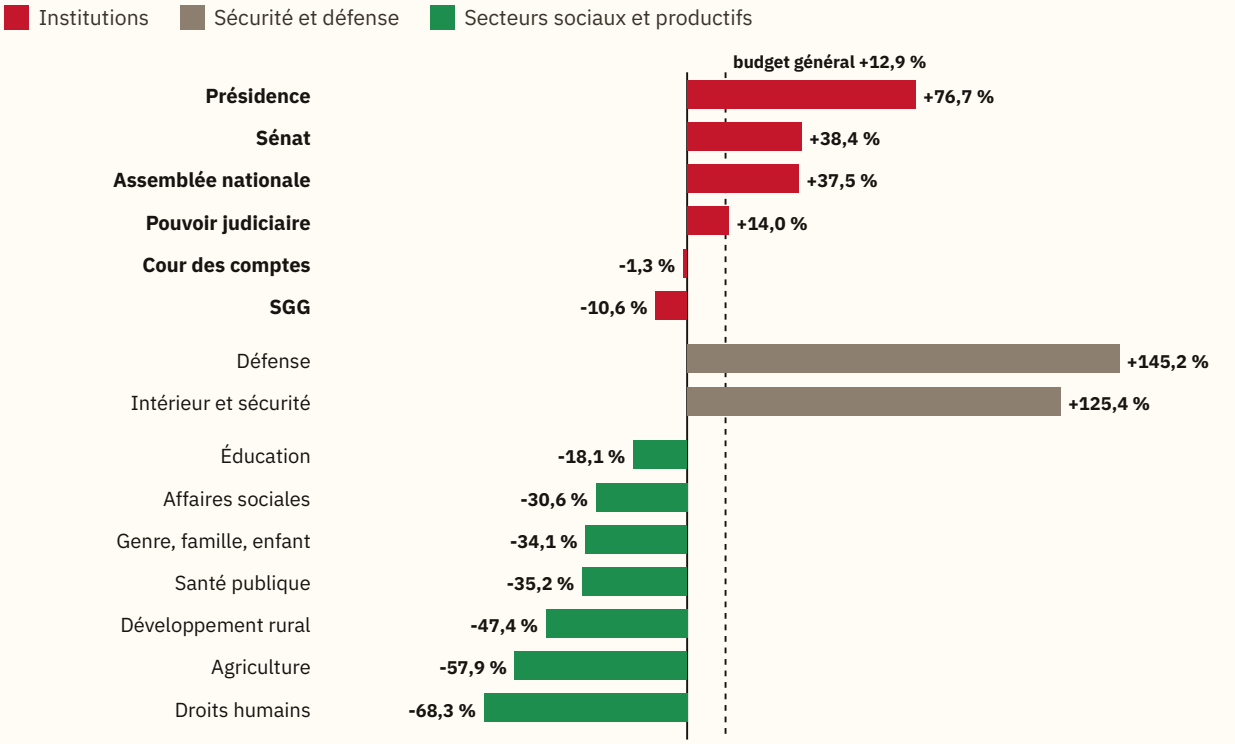
CHAPITRE 2 · DE 2025 À 2027, SECTION PAR SECTION

Les institutions progressent, les secteurs sociaux reculent

Entre le projet de loi de finances 2025 et le projet de loi de finances 2027, le budget général augmente de 12,9 %. La Présidence progresse de **76,7 %**, les deux chambres de 38 %. Dans le même temps, la Santé perd **35,2 %** de ses crédits et l'Agriculture 57,9 %.

GRAPHIQUE 10 **La Présidence gagne 674,5 milliards de FC, la Santé en perd 2 138,7**

Variation des crédits entre le projet de loi de finances 2025 et le projet de loi de finances 2027, en % (trait pointillé : hausse du budget général, +12,9 %)



Sources : Projet de loi de finances 2025, annexe explicative des dépenses (document n°5) ; projet de loi de finances 2027, annexe XVII. Variations en francs congolais courants, sous réserve de reclassements entre sections.

Deux cas particuliers

La **Primature** n'est pas comparable : son budget 2025 incluait le fonds de péréquation (1 141,5 milliards). Hors péréquation, elle passe de 198,7 à 737,7 milliards. La **CENI** passe de 146,0 à 517,7 milliards (+254,6 %), sans que le projet de loi de finances ne détaille ce qui le justifie.

Les six institutions politiques passent de **2 204,7 à 3 773,0 milliards de FC** (hors fonds de péréquation) : **+71,1 %**. La Défense et l'Intérieur font plus que doubler, sous l'effet de la guerre à l'Est.

Les secteurs qui financent directement les services à la population servent de variables d'ajustement : Santé, Éducation, Affaires sociales, Genre, Agriculture et Droits humains reculent tous.

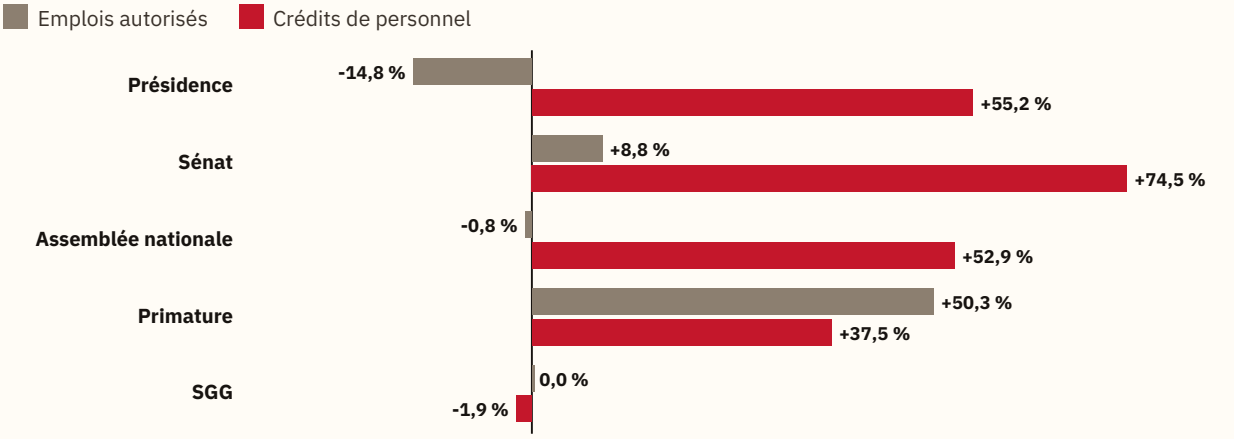
CHAPITRE 2 · EFFECTIFS ET RÉMUNÉRATIONS

Moins de postes à la Présidence, mais une masse salariale en hausse de 55 %

À la Présidence, le nombre de postes autorisés baisse de **1 242** entre 2025 et 2027, mais les crédits de personnel augmentent de **203,1 milliards de FC**.

GRAPHIQUE 11 **La masse salariale progresse bien plus vite que les effectifs**

Variation entre le projet de loi de finances 2025 et le projet de loi de finances 2027, en % : emplois autorisés et crédits de personnel



Sources : Projet de loi de finances 2025 (plafonds d'emplois, document n°1 ; rémunérations, document n°5) ; projet de loi de finances 2027 (annexes XVI et XVII).

INSTITUTION	EMPLOIS 2025	EMPLOIS 2027	PERSONNEL 2025 (MD FC)	PERSONNEL 2027 (MD FC)	PAR POSTE 2025 (M FC/MOIS)	PAR POSTE 2027 (M FC/MOIS)
Présidence	8 415	7 173	367,9	571,0	3,64	6,63
Primature	1 373	2 064	118,4	162,8	7,19	6,57
Assemblée nationale	3 908	3 875	211,5	323,4	4,51	6,95
Sénat	1 392	1 515	70,3	122,7	4,21	6,75
SGG	2 933	2 933	80,3	78,8	2,28	2,24

Lecture

À la Présidence, le coût moyen d'un poste passe de 3,64 à 6,63 millions de FC par mois : **+82 %**, contre une inflation prévue de 6,4 % pour 2027. À l'Assemblée et au Sénat, il progresse de 54 % et 60 %.

CE QUE LE VOTE A AJOUTÉ

Entre le projet du Gouvernement et les crédits votés pour 2025, les rémunérations de l'Assemblée nationale passent de 211,5 à **286,5 milliards de FC (+35,5 %)**, celles du Sénat de 70,3 à 85,7 milliards (+21,9 %). Les chambres ont relevé leur propre masse salariale en votant le budget.

CHAPITRE 3

03 Promesses de réduction et réalité

Depuis janvier 2025, les annonces se sont succédé. Aucune n'a modifié la trajectoire des crédits ni leur exécution.

DATE	ENGAGEMENT ANNONCÉ	CE QUI S'EST PASSÉ
29 janv. 2025	Discours à la Nation : réduction du train de vie des institutions pour financer l'effort de guerre.	Les soldes militaires sont relevées, mais les dotations des institutions **continuent de croître**.
31 janv. 2025	Conseil des ministres : rémunérations des cabinets, mandataires, pouvoir judiciaire et institutions d'appui revues à la baisse.	Aucun texte publié. Rémunérations de la Présidence exécutées à **125,0 %** au 1er semestre 2026.
28 juin 2025	Loi de finances rectificative, « budget de combat », annonçant des mesures de réduction.	Fonctionnement des ministères exécuté à **plus de 200 %** en 2025.
8 août 2025	Gouvernement Suminwa II présenté comme « resserré ».	**54 membres** avec la Première ministre, comme l'équipe précédente.
24 août 2025	La Première ministre affirme que ses frais sont « coupés de 30 % ».	Aucun état chiffré publié. Fonctionnement de la Primature à **373,3 %** au 1er semestre 2026.
2026	Mémorandum avec le FMI : coupes dans le fonctionnement des institutions et les salaires des dirigeants.	Engagements **absents** de tout document budgétaire publié.
21-22 mai 2026	Politique salariale à barème unique pour 2027 ; décret gelant les nouvelles hausses de primes.	Barème **non publié** ; rémunérations politiques toujours inconnues.
15 sept. 2026	Projet de loi de finances 2027 présenté comme un « budget d'action et de souveraineté ».	**Aucune disposition** sur le train de vie ; Présidence +12,1 %.

> *Les crédits votés « ne jouent plus leur rôle de plafond ».*
>
> Cour des comptes, rapport sur l'exécution du budget 2025, cité par Jeune Afrique

CHAPITRE 3 · EXÉCUTION

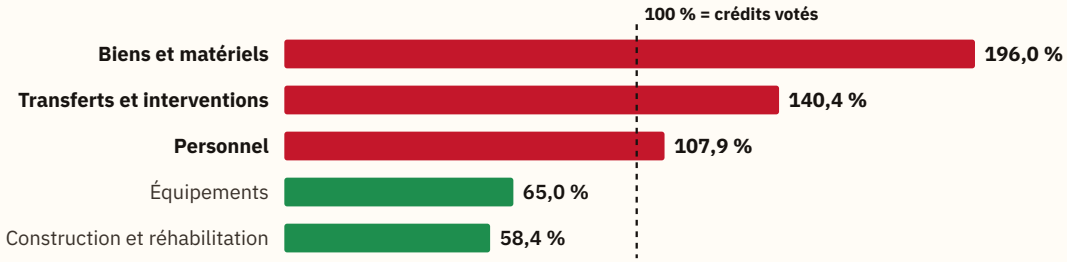
Des plafonds toujours dépassés, de 2025 à 2026

L'exercice 2025 s'est clos avec des dépenses courantes au-delà des crédits votés et un investissement en deçà. Au premier semestre 2026, le fonctionnement des institutions atteint déjà **167,5 %** des prévisions.

GRAPHIQUE 12

Au 31 décembre 2025, les biens et matériels ont été payés à 196 % des crédits votés

Taux d'exécution du budget 2025 au 31 décembre 2025, par nature de dépense, en % des crédits votés

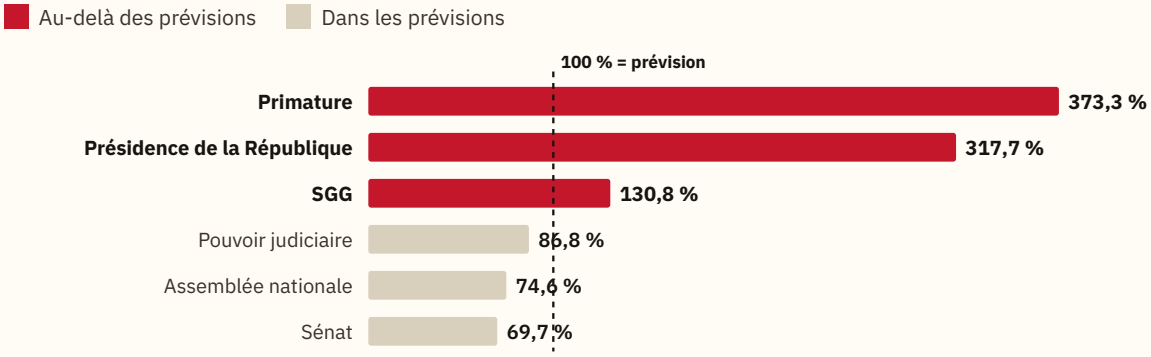


Source : ministère du Budget, exécution à fin décembre 2025, citée par Beto.cd. Le détail par institution figure dans le projet de loi portant reddition des comptes 2025, examiné par le Parlement, mais n'était pas accessible en ligne à la date de rédaction.

GRAPHIQUE 13

En 2026, la Primature et la Présidence dépassent trois fois leurs prévisions

Crédits de fonctionnement exécutés au 30 juin 2026, en % des prévisions semestrielles



Source : projet de loi de finances 2027, annexe explicative des dépenses (document n°5), exécution au 30 juin 2026 (ESB) rapportée à la loi de finances rectificative 2026.

Au 30 juin 2026, la Présidence avait exécuté **1 374,7 milliards de FC**, soit 99 % de ses crédits pour toute l'année (1 387,1 milliards). Les rémunérations du SGG atteignent **1 106,6 %** des prévisions semestrielles.

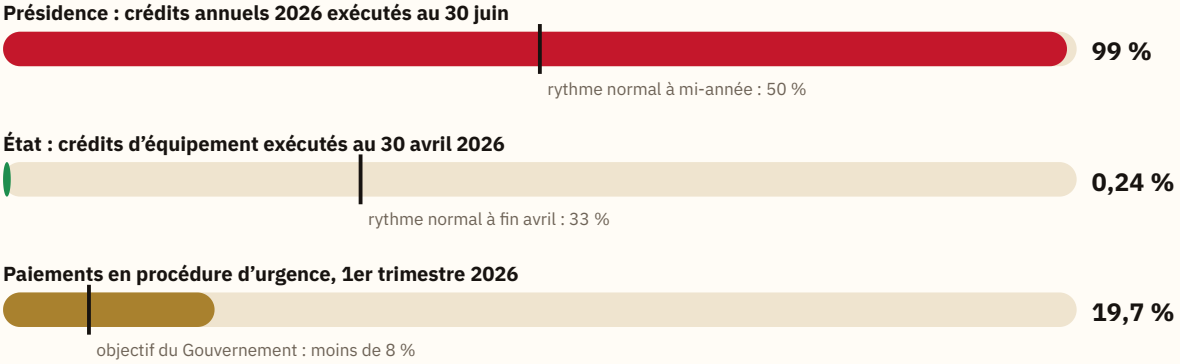
Pour 2025, la Cour des comptes relève un dépassement net de 2,2 milliards USD, tiré par la Présidence et la Défense. Les équipements n'ont été exécutés qu'à 65 % et les constructions à 58,4 %.

CHAPITRE 3 · UN BUDGET À DEUX VITESSES

Les institutions consomment, l'investissement attend

GRAPHIQUE 14 **En 2026, la Présidence a épuisé son budget annuel en six mois**

Taux d'exécution comparés au rythme attendu (trait vertical)

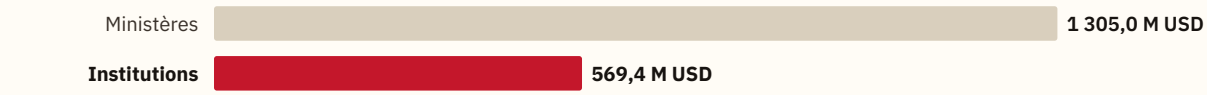


Sources : projet de loi de finances 2027, document n°5 (exécution au 30 juin 2026) ; ministère du Budget via Beto.cd (équipement au 30 avril 2026, procédures d'urgence au 1er trimestre 2026).

Le plan d'engagement du troisième trimestre 2026 alloue **245,9 milliards de FC** à la Présidence, alors que ses crédits annuels étaient déjà presque entièrement consommés. **Le dépassement est programmé par le ministère du Budget lui-même.** Pendant ce temps, l'équipement de l'État n'était exécuté qu'à 0,24 % au 30 avril 2026 : 25,8 milliards sur 10 804,2 milliards.

GRAPHIQUE 15 **1,87 milliard USD de dépassements sur les seules dépenses de personnel**

Dépassements des crédits de personnel, 2021-2024, en millions USD



Source : CREFDL, cité par Actualite.cd (21 mars 2026).

2024. La Cour des comptes relève 3 254,4 milliards de FC de dépassements non régularisés, dont 334,0 milliards pour les institutions. L'objectif de réduction du train de vie « n'a pas été suivi d'effets ».

2025. Le projet de loi portant reddition des comptes 2025 constate un taux d'exécution global de 80,2 % des dépenses, mais des dépassements sur toutes les dépenses courantes. La loi n'a pas encore été votée.

CHAPITRE 4

04 Opacité et risques de corruption

Le problème n'est pas seulement le niveau des dépenses, mais leur opacité. La structure du projet de loi de finances 2027 laisse intacts les mécanismes qui permettent le détournement et l'enrichissement personnel.

GRAPHIQUE 16 **1 444,8 milliards de FC de transferts sans ventilation publique**

Titre 6 (transferts et interventions) de trois institutions politiques, comparé à l'enveloppe du PDL-145T, en milliards de FC



Source : Projet de loi de finances 2027, annexe XVII et article 113.

1. **Des enveloppes discrétionnaires.** Les transferts ne sont détaillés ni par bénéficiaire ni par objet. C'est là que se logent les primes « invisibles », les fonds secrets et les « montages financiers ».
2. **Des plafonds qui ne contraignent pas.** Les dépassements sont couverts après coup, ou jamais régularisés, en violation de la loi relative aux finances publiques.
3. **Des paiements hors chaîne normale.** Les procédures d'urgence représentent près d'un paiement sur cinq. Elles court-circuitent l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement.
4. **Des rémunérations politiques secrètes.** Les émoluments du Président, des ministres et des parlementaires ne sont pas publiés. Le débat repose sur des fuites et des déclarations contradictoires.
5. **Des incohérences de paie.** Une masse salariale sans emploi autorisé (CNSA) ou des rémunérations exécutées à 1 106,6 % (SGG, premier semestre 2026) signalent un risque d'agents fictifs ou de primes indues. Seul un audit de la paie peut le confirmer.
6. **Un investissement concentré à la Primature.** 473,8 milliards de FC d'équipements et de constructions, sans projets détaillés : le risque de marchés de gré à gré est élevé.

UN DROIT CONSTITUTIONNEL EN JEU

L'article 58 de la Constitution impose à l'État de redistribuer équitablement les richesses nationales. Chaque franc dépensé au-delà des crédits votés est retiré aux secteurs sociaux sans débat parlementaire : le dépassement n'est pas une faute technique, c'est un transfert de ressources décidé hors du contrôle des élus.

CHAPITRE 5

05 Le suivi des recommandations UNIS de 2025

Le débat a progressé, pas les chiffres. Au premier semestre 2024, UNIS relevait un fonctionnement des institutions exécuté à 121,7 % ; ce taux atteint 185,1 % au premier semestre 2025, et encore 167,5 % au premier semestre 2026.

GRAPHIQUE 17 **Sur huit recommandations, cinq sont restées sans suite**

Statut des recommandations du rapport UNIS de février 2025 au regard du projet de loi de finances 2027



RECOMMANDATION (2025)	CE QUE MONTRE LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2027	STATUT
Supprimer le CNSA, organe devenu sans objet	4,9 Md FC, dont 3,2 Md de personnel pour zéro emploi autorisé	NON SUIVIE
Rationaliser ou supprimer le Sénat	375,4 Md FC, dont 62,5 % de transferts	NON SUIVIE
Réexaminer l'utilité du Conseil économique et social	65,0 Md FC maintenus	NON SUIVIE
Plafonner la taille du Gouvernement et des cabinets	54 membres ; 2 933 personnels politiques au SGG, 1 971 à la Présidence	NON SUIVIE
Rendre transparents les fonds spéciaux d'intervention	1 444,8 Md FC de transferts non détaillés (Présidence, AN, Sénat)	NON SUIVIE
Publier les salaires, de l'huissier au Chef de l'État	Politique salariale adoptée pour 2027 ; barème non publié	ANNONCÉE
Supprimer les structures parallèles de la Présidence	Revue ordonnée en 2025 ; rapport non publié ; aucune ligne supprimée	ANNONCÉE
Basculer vers le budget-programme	Basculement effectif repoussé à 2029 ; seuls quelques ministères pilotes expérimentent la démarche de performance (document n°13)	ANNONCÉE

Ce qui progresse

Les données d'exécution sont publiées, le diagnostic est partagé par l'exécutif et la Cour des comptes, et l'équipement progresse de 34,9 % dans le projet de loi de finances.

Ce qui bloque

L'investissement reste sous-exécuté : 65 % pour les équipements en 2025, 0,24 % à fin avril 2026. La Présidence congolaise demande près de cinq fois la dotation de l'Élysée (122,6 M€).

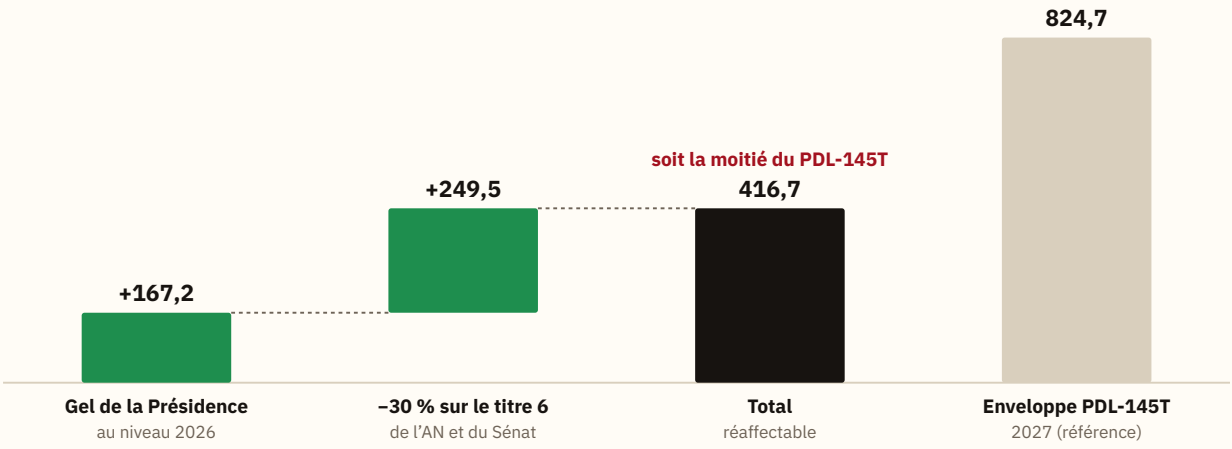
CHAPITRE 6

06 Recommandations

La priorité est d'amender le projet de loi de finances 2027 avant son adoption. Après le vote, l'expérience montre que les crédits des institutions ne baissent plus.

GRAPHIQUE 18 **Deux amendements libèrent la moitié de l'enveloppe du PDL-145T**

Économies proposées par UNIS sur le projet de loi de finances 2027, en milliards de FC



Calculs UNIS d'après le projet de loi de finances 2027 (annexe XVII, article 113) et la loi de finances rectificative 2026.

Au Parlement, pendant l'examen du projet de loi de finances 2027

1. **Geler la Présidence** au niveau de la loi de finances rectificative 2026 (1 387,1 milliards de FC) : économie de 167,2 milliards.
2. **Réduire de 30 % le titre 6** de l'Assemblée nationale et du Sénat : économie de 249,5 milliards. Les deux chambres donneraient l'exemple qu'elles exigent de l'exécutif.
3. **Réaffecter les 416,7 milliards** (181 millions USD) au PDL-145T, aux soins de santé primaires et aux soldes des militaires et policiers.
4. **Supprimer la ligne du CNSA** (4,9 milliards) et exiger l'explication de sa masse salariale sans emploi autorisé.
5. **Interdire par la loi de finances** tout dépassement sur les titres 4 à 6 des institutions, sauf loi de finances rectificative préalable.
6. **Exiger en annexe la ventilation** de chaque titre 6 par ligne : fonds spéciaux d'intervention, fonds secrets, primes, missions.

CHAPITRE 6 · RECOMMANDATIONS PAR ACTEUR

Chacun a un levier pour faire respecter le plafond voté

Au Gouvernement

- Publier, avant l'entrée en vigueur de la politique salariale, le barème complet des rémunérations et avantages, du Président de la République à l'huissier.
- Publier le rapport de rationalisation des structures publiques et supprimer les doublons rattachés à la Présidence.
- Ramener les procédures d'urgence sous 8 % des paiements et publier chaque trimestre l'exécution par institution.
- Fixer par la loi un plafond de taille du Gouvernement et des cabinets.

À la Cour des comptes et à l'IGF

- Qualifier systématiquement les dépassements non régularisés en fautes de gestion et en poursuivre les ordonnateurs.
- Auditer la paie des institutions, en priorité le SGG, le CNSA et les cabinets de la Présidence.
- Introduire un contrôle trimestriel de l'exécution, sur le modèle kenyan.

Aux partenaires techniques et financiers

- Conditionner les appuis budgétaires (2 236,7 milliards de FC attendus en 2027) au respect des plafonds des institutions.
- Exiger la publication des rémunérations, conformément aux engagements pris avec le FMI.

À la société civile et aux médias

- UNIS propose, avec la coalition « Le Congo n'est pas à vendre » (CNPAV), un suivi trimestriel public des crédits des institutions.
- Ce suivi, fondé sur les états de suivi budgétaire et les plans d'engagement, comparera chaque trimestre les promesses au plafond voté.

CONCLUSION

Depuis 2022, chaque dépassement des institutions politiques a fini par être intégré dans la dotation de l'année suivante. Le projet de loi de finances 2027 poursuit cette logique : il légalise un niveau de dépense qui constituait, il y a quatre ans, une violation des crédits votés.

La réduction du train de vie n'est pas une question de discours. Elle se mesure dans la loi de finances, ligne par ligne, puis dans son exécution, trimestre par trimestre. Le Parlement dispose aujourd'hui du texte et du pouvoir de l'amender.

ANNEXE A

Les 15 institutions dans le projet de loi de finances 2027

INSTITUTION	MD FC	M USD	PERSONNEL	FONCT. (T. 4-6)	INVEST. (T. 7-8)	EMPLOIS
Présidence de la République	1 554,3	675,8	36,7 %	59,8 %	3,5 %	7 173
Assemblée nationale	979,4	425,8	33,0 %	61,7 %	5,3 %	3 875
Pouvoir judiciaire	773,4	336,3	76,7 %	19,7 %	3,6 %	7 378
Primature	737,7	320,7	22,1 %	13,7 %	64,2 %	2 064
CENI	517,7	225,1	20,1 %	79,8 %	0,1 %	3 186
Sénat	375,4	163,2	32,7 %	65,3 %	2,0 %	1 515
Cour des comptes	126,1	54,8	34,8 %	36,0 %	29,2 %	470
Secrétariat général du Gouvernement	124,7	54,2	63,2 %	36,5 %	0,3 %	2 933
Conseil économique et social	65,0	28,2	60,3 %	24,8 %	14,9 %	205
CSAC	45,2	19,7	67,4 %	24,6 %	8,0 %	420
Chancellerie des ordres nationaux	32,3	14,1	45,0 %	50,7 %	4,3 %	426
CNDH	26,4	11,5	57,5 %	42,3 %	0,2 %	259
CNSA (Conseil national de suivi de l'Accord)	4,9	2,1	66,0 %	34,0 %	0,0 %	0
Vice-Primature	1,6	0,7	0,0 %	100,0 %	0,0 %	n.c.
Opposition politique	0,3	0,1	0,0 %	100,0 %	0,0 %	n.c.
Total des 15 institutions	**5 364,4**	**2 332,3**				

Source : Projet de loi de finances 2027, annexes XVI (plafonds d'emplois) et XVII (crédits par section, programme et titre) ; conversions à 2 300 FC/USD. n.c. : non communiqué.

ANNEXE B

Coût moyen d'un poste par section

SECTION	PERSONNEL (MD FC)	EMPLOIS AUTORISÉS	USD PAR MOIS
Assemblée nationale	323,4	3 875	3 024
Sénat	122,7	1 515	2 934
Présidence de la République	571,0	7 173	2 884
Santé publique	1 592,7	60 879	948
Intérieur et sécurité (dont Police)	1 962,1	230 551	308
Éducation et nouvelle citoyenneté	4 383,3	611 499	260
Défense et anciens combattants	1 976,0	320 432	223

ANNEXE C

Sources

Documents de référence

- Ministère du Budget, *Projet de loi de finances pour l'exercice 2025*, document n°1 (annexe I, synthèse du budget ; annexe XXIII, plafonds d'emplois) et document n°5 (annexe explicative des prévisions des dépenses par section et rubrique, septembre 2024).
- Ministère du Budget, *Projet de loi de finances pour l'exercice 2027*, document n°1 : exposé des motifs, articles 6 à 113, annexes I, XV, XVI et XVII.
- UNIS, Réseau panafricain de lutte contre la corruption, et coalition « Le Congo n'est pas à vendre », *Train de vie des institutions en RDC : le pillage systématique des revenus nationaux par les élites politiques*, 24 février 2025.
- Ministère du Budget, *Rapport d'exécution de la loi de finances à fin juin 2025*, annexé au projet de loi de finances 2026.
- Ministère du Budget, *Rapport sur la mise en œuvre de la réforme du budget-programme*, projet de loi de finances 2027, document n°13, septembre 2026.
- Ministère du Budget, *Annexe explicative des prévisions des dépenses du projet de loi de finances 2027*, document n°5 (exécution au 30 juin 2026).
- Cour des comptes, *Rapport général sur le contrôle de l'exécution de la loi de finances 2024*.
- Sénat français, mission « Pouvoirs publics », projet de loi de finances 2026.

Presse et société civile

- ACP, dépôt du projet de loi de finances 2027, 15 septembre 2026.
- Actualite.cd, dépassements au premier semestre 2025, 23 novembre 2025.
- Finances & Entreprises, la Présidence a engagé 554 millions USD, 5 août 2026.
- Deskeco, 92 % du budget de la Présidence consommés, 11 août 2026.
- Beto.cd, le fonctionnement dépasse ses crédits, l'équipement à 0,24 %.
- Jeune Afrique, la Cour des comptes épingle les dérives de 2025 (extrait).
- Actualite.cd, dépassements de personnel 2021-2024 (CREFDL), 21 mars 2026.
- Actualite.cd, mesures du 31 janvier 2025 ; déclaration de la Première ministre, 24 août 2025 ; gouvernement Suminwa II, 8 août 2025 ; politique salariale 2027, 21 mai 2026.

Avertissements

Les données 2022-2024 sur la Présidence proviennent du rapport UNIS de 2025, qui cite la Cour des comptes et les lois de finances. Pour 2025, les crédits par institution sont ceux du projet de loi de finances 2025 (document n°5), et non ceux de la loi votée : les deux diffèrent, notamment pour les rémunérations des chambres. Le projet de loi de finances ne détaille pas les titres 6 : leur rapprochement avec les fonds spéciaux d'intervention s'appuie sur l'analyse UNIS de 2025. Les coûts moyens par poste sont des ordres de grandeur.

UNIS, Réseau panafricain de lutte contre la corruption

Le Réseau panafricain de lutte contre la corruption – UNIS est une organisation non gouvernementale engagée dans la lutte contre la corruption et les crimes financiers à travers l'Afrique et particulièrement en République démocratique du Congo. Nous œuvrons pour une gouvernance transparente et équitable, en mettant en lumière les abus, en défendant les victimes et en promouvant des réformes institutionnelles durables.

UNIS est membre de la coalition « Le Congo n'est pas à vendre » (CNPAV), qui réunit 16 associations congolaises et non congolaises engagées contre la corruption.

> *La réduction du train de vie ne se mesure pas aux discours, mais ligne par ligne dans la loi de finances, puis trimestre par trimestre dans son exécution.*
>
> UNIS, novembre 2026

Contact

Kinshasa-Gombe, République démocratique du Congo
unis.communication@unis-afrique.org
+243 811 971 984

En ligne

unis-afrique.org
X : @networkunis
Kanyaka — La Quinzaine